



NANTES SAINT-NAZAIRE  
PÔLE MÉTROPOLITAIN

## *Ordre du Jour*

---

### **Réunion du Comité syndical**

**Vendredi 20 octobre 2023 à 15h00**

---

Salle du conseil communautaire de Saint-Nazaire Agglomération  
8 Place Pierre Semard  
Tour Meteor A2  
44600 Saint-Nazaire

---

#### **Le temps des délibérations :**

- Désignation du Secrétaire de séance et approbation du dernier compte-rendu
- Information sur les décisions prises en vertu de l'article L. 2122-22
- **Délibération 2023-10 :** délibération sollicitant une subvention régionale du fonds de soutien à l'ingénierie territoriale en Pays de la Loire, pour la réalisation de l'étude d'évaluation transversale systémique

#### **Le temps du débat :**

Débat autour du premier rapport préparatoire à l'écriture du Projet d'Aménagement Stratégique (P.A.S. version 0), suite aux rencontres organisées dans nos cinq intercommunalités.

## Délibération

---

### Réunion du comité syndical du 20 octobre 2023 Délibération n°2023-10

---

### Délibération sollicitant une subvention régionale du fonds de soutien à l'ingénierie territoriale en Pays de la Loire, pour la réalisation de l'étude d'évaluation transversale systémique

---

*Date de la convocation : 12 octobre 2023*

*Nombre de membres du Comité Syndical : 53  
Nombre de Conseillers en exercice : 53*

*Président de séance : Johanna ROLLAND  
Secrétaire de séance : Aziliz GOUEZ*

**Présents (31) :** Bertrand AFFILE, Bassem ASSEH, Claude AUFORT, Sylvie CAUCHIE, François CHENEAU, Jean-Michel CRAND, Anthony DESCLOZIERS, Philippe EUZENAT, Hervé FOURNIER, Aziliz GOUEZ, Michel GUILLARD, Thibaut GUINE, Jean-Sébastien GUITTON, Franck HERVY, Sylvain LEFEUVRE, Yvon LERAT, Pascal MARTIN, Rémy NICOLEAU, François OUVRARD, Céline PAILLARD, Jean-Claude PELLETEUR, Eric PROVOST, Jean-François RICARD, Tristan RIOM, Johanna ROLLAND, Fabrice ROUSSEL, André SALAUN, David SAMZUN, Rita SCHLADT, Jean-Louis THAUVIN, Claire TRAMIER.

**Absents et excusés (14) :** Erwan BOUVAIS, Christophe COTTA, Laurence GARNIER, Jacques GARREAU, Céline GIRARD-RAFFIN, Stéphanie GUILLON, Jean-Pierre JOUTARD, Philippe LE CORRE, Florian LE TEUFF, Barbara NOURRY, Pascal PRAS, Aymeric SEASSAU, Francky TRICHET, Bruno VEYRAND.

**Absents et représentés (8) :** Rodolphe AMAILLAND donne pouvoir à André SALAUN, Marie-Annick BENATRE donne pouvoir à Fabrice ROUSSEL, Laure BESLIER donne pouvoir à Bertrand AFFILE, Delphine BONAMY donne pouvoir à Tristan RIOM, Mathieu COENT donne pouvoir à Jean-Michel CRAND, Michel MEZARD donne pouvoir à Rémy NICOLEAU, Valérie OPPELT donne pouvoir à Bassem ASSEH, Nicolas OUDAERT donne pouvoir à Rita SCHLADT,

## Délibération

### Réunion du comité syndical du 20 octobre 2023 Délibération n°2023-10

#### Délibération sollicitant une subvention régionale du fonds de soutien à l'ingénierie territoriale en Pays de la Loire, pour la réalisation de l'étude d'évaluation transversale systémique

La Présidente,

Expose,

Par décision en date du 3 février 2022, le Pôle a lancé une mission d'évaluation transversale systémique sur le territoire du Pôle métropolitain Nantes Saint-Nazaire, dans le cadre de la révision n°3 du SCoT Nantes Saint-Nazaire.

Cette évaluation systémique vient à la suite des états initiaux de l'environnement des SCoT des rives nord et sud de l'Estuaire de la Loire et les projets de bonne santé environnementale du territoire, réalisés conjointement entre le Pôle métropolitain Nantes Saint-Nazaire et le PETR du Pays de Retz.

Pour mémoire, cette évaluation transversale systémique engagée mi 2023, sera conduite tout au long du processus de révision du SCoT. Il s'agit d'argumenter l'aide à la décision politique aux différentes phases : du projet d'aménagement stratégique, au document d'objectif et d'orientation, jusqu'à l'arrêt du SCoT.

Au-delà de la simple évaluation environnementale, l'évaluation systémique fournira des focus supplémentaires sur la faisabilité économique du projet et sur l'approche santé globale.

Cette étude peut s'inscrire dans le cadre de la politique régionale de soutien à l'ingénierie territoriale, qui vise à soutenir les territoires en « les accompagnant dans leurs réflexions stratégiques en matière de développement territorial » : ce fonds régional vise à favoriser l'élaboration d'études / diagnostics stratégiques de portée au moins intercommunale, préalables à la mise en œuvre de projet en cohérence avec les interventions sectorielles régionales et avec les schémas et plans régionaux thématiques et transversaux.

Considérant :

- L'intérêt de cette étude en termes d'intégration suivant une approche systémique, des enjeux environnementaux dans le futur schéma de cohérence territoriale,
- Son caractère innovant à l'échelle d'un SCoT,

Il est proposé de solliciter une subvention régionale à hauteur du taux maximum d'aide de 30% du montant HT du coût de l'étude.

Le plan de financement prévisionnel s'établirait ainsi :

|   | Montant   | %  |
|---|-----------|----|
| Région des Pays de la Loire                             | 11 692,50 | 30 |
| Autofinancement Pôle métropolitain Nantes Saint-Nazaire | 27 282,50 | 70 |
| TOTAL   | 38 975,00 |    |

## Délibération

### Réunion du comité syndical du 20 octobre 2023 Délibération n°2023-10

#### Délibération sollicitant une subvention régionale du fonds de soutien à l'ingénierie territoriale en Pays de la Loire, pour la réalisation de l'étude d'évaluation transversale systémique

*Vu la délibération n° 2022-02 du bureau syndical du 03/02/2022, validant le lancement d'une étude portant sur les états initiaux de l'environnement des SCoT des rives nord et sud de l'Estuaire de la Loire, et sur un projet de bonne santé environnementale du territoire en groupement de commande entre le Pôle Métropolitain Nantes Saint-Nazaire et le PETR du Pays de Retz*

*Vu la décision n° 2023-08 du 16/05/2023, autorisant la Présidente à signer l'acte d'engagement portant réalisation par la société EAU SAS, d'une mission d'évaluation environnementale systémique renforcée sur le territoire du Pôle Métropolitain Nantes Saint-Nazaire*

#### Le comité, dûment convoqué, délibère et :

- Approuve le plan de financement tel que précisé ci-dessus,
- Autorise Madame la Présidente à solliciter une subvention régionale au titre du fonds de soutien à l'ingénierie territoriale en Pays de la Loire, pour la réalisation de l'étude d'évaluation transversale systémique
- Autorise Madame la Présidente ou le Vice-Président délégué à à signer tous les documents afférents et accomplir toute formalité liée à l'exécution de la présente décision.

#### A L'UNANIMITE

POUR (39): Bertrand AFFILE, Rodolphe AMAILLAND, Bassem ASSEH, Claude AUFORT, Marie-Annick BENATRE, Laure BESLIER, Delphine BONAMY, Sylvie CAUCHIE, François CHENEAU, Mathieu COENT, Jean-Michel CRAND, Anthony DESCLOZIERS, Philippe EUZENAT, Hervé FOURNIER, Aziliz GOUEZ, Michel GUILLARD, Thibaut GUINE, Jean-Sébastien GUITTON, Franck HERVY, Sylvain LEFEUVRE, Yvon LERAT, Pascal MARTIN, Michel MEZARD, Rémy NICOLEAU, Valérie OPPELT, Nicolas OUDAERT, François OUVRARD, Céline PAILLARD, Jean-Claude PELLETEUR, Eric PROVOST, Jean-François RICARD, Tristan RIOM, Johanna ROLLAND, Fabrice ROUSSEL, André SALAUN, David SAMZUN, Rita SCHLADT, Jean-Louis THAUVIN, Claire TRAMIER.

CONTRE (0)  
ABSTENTION (0)

Nantes, le 26/10/2023



*J. Rolland*

Johanna ROLLAND  
Présidente du pôle métropolitain  
Nantes Saint-Nazaire